

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2021

Présents : G. BASSET - C. CHEVALIER - M. GOUEFFON - J.M LAROCHE - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER - P. VIMONT

Absents : Florence JOUANET (procuration à Dominique VIZIER) - Jean-Michel JAMET (procuration à Bernard TRONCIN) - Sophie BURGAT (procuration à Didier PAQUERIAUD) - Sylvain BONJEAN (procuration à Martine GOUEFFON).

Secrétaire de séance : Philippine VIMONT

Ordre du jour :

🗑️ Suppression de la régie garderie

Pour faciliter les règlements de la garderie, il est proposé de passer à une facturation par période de vacances à vacances comme les mercredis après-midis et de supprimer la régie garderie. Il convient de réfléchir à une modification des tarifs inchangés depuis 2002.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

🗑️ Autorisation donnée au Maire pour signer un bail emphytéotique avec PHOTOSOL

Pour donner suite au projet de panneaux photovoltaïques sur notre propriété communale du Comte, le Conseil Municipal doit autoriser le Maire à signer le bail emphytéotique.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

🗑️ Questions diverses

Le Maire fait part au conseil de la décision qu'il a prise :

- Attribution du lot 1 Voierie de la séquence 5 à SAS ADN TRAVAUX PUBLICS pour un montant de 79 270.80€ TTC

Une réunion avec le GEIQ (Groupements d'Employeurs d'Insertion et de Qualification) a eu lieu pour réfléchir au projet de contrat d'apprentissage de Leila Dubois. Suite à cette réunion, la mairie en a fait part au Centre Social de Jaligny pour voir s'il y avait une possibilité de mettre en place un contrat d'apprentissage mutualisé. En septembre et octobre, Leila Dubois serait prise en charge par Pôle emploi en contrat de pré-qualification et l'apprentissage commencerait en novembre 2021 jusqu'à mi 2023. Un comité de pilotage pour la revitalisation du centre bourg a eu lieu le lundi 26 juillet. Le diagnostic a été présenté, il s'agit maintenant de mener une réflexion sur la définition du périmètre du centre bourg. Une commission générale aura lieu le lundi 30 août sur ce sujet.

Martine Goueffon fait part du projet d'adressage des lieux-dits de Bessay. Deux entreprises ont proposé un devis, la Poste et le bureau Adage (géomètres). Cette numérotation est nécessaire aussi bien pour faciliter les secours que l'arrivée de la fibre ou la distribution des colis. Il existe deux formes de numérotation possible, séquentielle ou métrique qui peuvent être utilisées de façon conjointe. Adage propose de faire le travail de repérage sur le terrain ce qui n'est pas le cas de la Poste. Ce travail devrait pendre 8 à 12 mois. Il faudra bien sûr communiquer avec les administrés.

L'accueil de loisirs d'été de Jaligny accueille 40 à 45 enfants par jour à Bessay.

Le SEL'Est et le centre social de Jaligny inaugureront le 29 juillet le magasin gratuit « Mine de riens » pour favoriser l'économie circulaire.

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel pique-nique de fin d'année de la cantine n'a pu avoir lieu. Le 05 juillet, Christophe Pommier a participé à « Faites du vélo » organisée par Moulins communauté, 8 participants à Bessay.

L'ABAC organisera un marché de Noël le 04 décembre. L'association accueille de nouveaux adhérents,

Messieurs Cellier, Mangin et Madame Faure.

Jean-Michel Laroche fait part de la commission d'appel d'offres pour les aménagements des centres bourgs, 33 communes se sont inscrites pour un montant de 770 000€. Le pont de fer est un succès, l'ouverture de la maison de la rivière à l'été 2022 viendra compléter les aménagements des berges de l'Allier.

Bernard Troncin fait part des travaux réalisés : La toiture du bâtiment central de l'école a été refaite, la main courante et les abris de touches sont installés. La pompe a été posée dans le forage du stade, l'entreprise Manzini a installé 5 cavurnes au cimetière.

La fibre n'a pas pu être encore installée au stade et aux écoles. La séquence 5 entre la mairie et le pont devrait commencer en septembre, les riverains seront rencontrés. Fabien Ameline est en train de refaire la classe de CP de Madame Matichard qui remplace Madame Mercier.

Le Maire présente les lignes directrices de gestion qui seront envoyées au comité technique pour avis.

Danielle Mousset a assisté avec le maire à une réunion dans le cadre du projet de labellisation RAMSAR de la zone du Val d'Allier Bourbonnais qui va de Vichy au Bec d'Allier en tant que zone humide d'importance internationale.

La remise des lots du tournoi de tennis aura lieu le dimanche 01 août. Bernard Troncin s'y rendra et remettra la coupe de la municipalité

Le Président du comité des fêtes a envoyé sa lettre de démission.

Séance levée à 20h55.